

## **RAMONVILLE D'AVENIR**

(Patrice Brot, Maryse Cabau, Francis Escande, Frédéric Mérelle, Jonathan Cabau, Francine Julié)

### **La vidéo-protection : on y vient finalement ?**

Bien que la tranquillité publique soit une des missions principales du Maire, le thème a été largement délaissé au cours de ce mandat : aucun débat n'a par exemple eu lieu en 2018 (à la date de rédaction de cet article) ni en commission, ni en conseil municipal. Alors que s'est-il passé cette année ?

Pour la police municipale, la situation s'est certes améliorée grâce à un recrutement portant ainsi l'effectif du service à 5 agents (dont 3 policiers municipaux). Notre commune reste toutefois bien loin des moyennes nationales : il nous en faudrait 3 fois plus pour être au niveau !

Mais le fait marquant est surtout l'adoption le 5 novembre dernier par le Sicoval d'une délibération pour mettre en place la vidéo-protection dans les zones économiques (dont il a la compétence). Nous avons voté POUR. 3 caméras fixes, 2 caméras VPI (visualisation des plaques d'immatriculation) et 1 caméra dôme seront donc installées à l'horizon 2020 au parc technologique du canal à Ramonville !

Comme l'affirme le site internet du Sicoval, la vidéo-protection a pour but de « prévenir la délinquance », de « sécuriser les zones d'activité » et s'inscrit « dans le cadre d'un partenariat étroit avec la gendarmerie nationale ».

Rappelons qu'en mars 2016, le groupe majoritaire et les Verts nous avaient refusés un vœu en faveur de son déploiement à Ramonville.

Le Sicoval échappe donc aux blocages idéologiques propres à notre commune : tant mieux ! Ne nous trompons pas : un dispositif de vidéo-protection étendu à l'ensemble de la commune n'est pas pour ce mandat. Alors mobilisons-nous pour le prochain :

<https://ramonvilledavenir.fr>

[contact@ramonvilledavenir.fr](mailto:contact@ramonvilledavenir.fr)

06 58 47 91 09

Nous souhaitons à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année.